

Rigole de la Montagne Noire

(SI00000613)



Départements : Aude, Tarn

Communes : Saissac (Aude), Arfons, Cammazes, Villemagne (Tarn)

Date de création : Arrêté du 8 octobre 1996

Superficie : 79 ha

Carte IGN 1/25 000° : 2344 OT

Motivation du classement :

Ce sont les intérêts pittoresque et historique qui justifient le classement de la Rigole de la Montagne Noire au titre des sites. Le rapport de présentation précise l'intérêt historique, scientifique et paysager du site :

- Historique : la Rigole de la Montagne Noire fait partie du système d'alimentation du Canal du Midi, l'une des plus remarquables réalisations d'ingénierie civile de l'époque moderne, qui associe innovation technologique, prouesse technique, qualité architecturale, et charme des paysages créés.

- Scientifique et technique : la Rigole de la Montagne Noire constitue un système hydraulique ingénieux et très pointu pour l'époque (XVII^e siècle). Elle présente de plus un intérêt architectural, grâce à ses quelques ouvrages remarquables, et sa multitude de petits ouvrages (épanchoirs, petits ponts...).

- Paysager et pittoresque : intérêt lié notamment au patrimoine végétal qui enserré ce ruban d'eau.



La Rigole de la Montagne noire : intérêt historique (oct. 2007)

Description du site :

➤ Composantes paysagères et naturelles :

Le Canal du Midi et son système d'alimentation :

Le Canal du Midi, ou Canal Royal du Languedoc, inauguré en 1681, reflète la volonté et la puissance de Louis XIV, qui entreprit de relier mer méditerranée et océan atlantique par une voie de navigation. Cet ouvrage d'art hydraulique de 240 km de cours principal entre le fleuve de la Garonne (Canal Latéral à la Garonne) et la méditerranéen est l'œuvre de Pierre-Paul Riquet. Perfectionné par de nouveaux ouvrages à plusieurs reprises, ce projet audacieux est en fait le témoignage de 300 ans d'histoire, et sa valeur exceptionnelle est universellement reconnue. Outre son intérêt historique et technique, le Canal du Midi possède une grande qualité esthétique, façonne le paysage et constitue aussi un paysage à lui seul.

La viabilité et l'ingéniosité du projet de Pierre-Paul Riquet reposent en partie sur le système d'alimentation du canal, grâce à la collecte des eaux de plusieurs rivières de la Montagne Noire. Plus de 60 km de rigoles d'alimentation et deux barrages réservoirs (Saint-Ferréol, Lampy) permettent d'acheminer gravitairement cette eau jusqu'au seuil de Naurouze, point culminant du Canal et point de partage des eaux entre les bassins versants de l'Aude et de la Garonne.

La Rigole de la Montagne Noire est véritablement la « source » du Canal du Midi. Elle collecte les eaux du versant méditerranéen de la Montagne Noire (quatre rivières) à partir de la prise de l'Alzeau, avant d'être relayée à partir du Pont Crouzet par la Rigole de la Plaine.



La Rigole de la Montagne noire : intérêt scientifique et technique (oct. 2007)



La Rigole de la Montagne noire : intérêt pittoresque (oct. 2007)



Ce système de rigoles, en suivant les courbes de terrain, achemine ainsi les eaux collectées vers le réseau hydrographique du versant atlantique grâce à un système ingénieux conjuguant éléments naturels (lits de rivières) et artificiels (rigoles, réservoirs, épanchoirs...).

Ce système d'alimentation du Canal du Midi, encore appelé « système Riquet », constitue un vaste réseau de canalisation à ciel ouvert ponctué de réservoirs imitant des lacs. L'œuvre de Riquet perfectionnée par Vauban a totalement re-composé le paysage, en rationalisant la nature et en donnant naissance à un ruisseau artificiel. Ponctué de nombreux ouvrages et bordé d'une végétation en grande partie plantée par l'homme, le « système Riquet » revêt ainsi d'une forte identité physique, patrimoniale, et culturelle.



Prise d'eau d'Alzeau (oct. 2007)

Le site classé de la Rigole de la Montagne Noire :

La Montagne Noire correspond au contrefort le plus méridional du Massif-Central, et possède une ressource abondante en eau. En effet, située à un carrefour bioclimatique elle bénéficie d'une très forte pluviométrie, due à la fois aux précipitations méditerranéennes importantes en automne et à l'humidité atlantique.

Le site classé concerne le parcours de la Rigole sur le versant méditerranéen de la Montagne Noire, sur l'emprise du Domaine Public Fluvial. La Rigole serpente aux flancs de la montagne sur une vingtaine de kilomètres, de la prise d'eau d'Alzeau (point culminant du système d'alimentation à 645 m) jusqu'au tunnel des Cammazes. Elle traverse deux départements, l'Aude et le Tarn, et permet de capter les apports d'une dizaine de cours d'eau (Alzeau, Coudières, Cantemerle, Las Nobliés, Bernassonne, la Falquette, Camigné, Lampy et Rieutord). Les trois plus importants sont l'Alzeau, la Bernassonne et le Lampy, et leur captage s'effectue par des vannes épanchoirs.

Le tunnel ou la Voûte des Cammazes est l'œuvre de Vauban. Elle permet d'acheminer la rigole jusqu'à la rivière du Laudot, qui elle-même alimente le bassin monumental de Saint-Ferréol.

Dans sa partie audoise, le site classé protège environ 16 km de rigole sinueuse, des Cabanelles (640 m d'altitude) jusqu'au Plo du Four (610 m d'altitude). Elle s'insère dans un paysage de forêt, et est ponctuée de plusieurs ouvrages et du plan d'eau du Lampy neuf. Entre le Lampy et le Conquet la Rigole emprunte sur 150 m le lit naturel du ruisseau du Rieutord, bordé de chênes.



La rigole, le chemin de halage et l'écrin forestier (oct. 2007)

Le parcours audois est constitué de différentes composantes paysagères :

- **l'écrin forestier** de la Rigole : de belles plantations d'alignement bordent la Rigole (hêtres, séquoias, tuyas). Des Cabanelles jusqu'au Camigné, des arbres isolés entre le chemin de halage et la rigole ponctuent le parcours. Le plus souvent les abords de la Rigole sont constitués de forêts : la Rigole traverse plusieurs bois (bois d'Abadie, de la Rassègue, de l'Alquier), où prédomine le chêne, associé au hêtre et parfois au peuplier ou au frêne. Le sous-bois arbustif est souvent important, créant un cadre dense et ombré, procurant un effet d'isolement. Dans cet univers végétal s'ouvrent quelques fenêtres sur le paysage alentour, parfois jusqu'à la chaîne pyrénéenne. Quelques passages rocheux créent des événements pittoresques.



- **les cheminements** en bordure de la Rigole : le chemin de halage est plus ou moins large et permet de se promener agréablement le long de la Rigole.

- **les ouvrages** d'art et ouvrages hydrauliques : ils accompagnent le parcours de la Rigole et sont constitutifs du patrimoine. Les ouvrages mineurs sont nombreux et dispersés, comme les petits ponts et leurs ouvrages annexes (abreuvoirs), les seuils, les chutes et prises d'eau. Du Conquet au Plo du Four, la Rigole est canalisée entre des petits murets. Quelques ouvrages sont plus importants et possèdent un grand intérêt technique et architectural : la prise d'eau sur le ruisseau de Bernassonne (deux épanchoirs, passerelles, et bâtiment en ruine) ; le barrage du Lampy Neuf ; l'épanchoir du Conquet et son bâtiment d'exploitation (c'était jusqu'en 1687 la ligne de partage des eaux). La prise d'eau de l'Alzeau et la Voûte des Cammazes sont deux autres ouvrages majeurs de la Rigole, dans le département du Tarn.

- **le plan d'eau** du Lampy Neuf : au captage du Lampy, Riquet avait aménagé un bassin régulateur d'environ 6 ha (bassin du Lampy Vieux), mais il s'avéra rapidement trop petit et fut abandonné. Le barrage du Lampy Neuf fut alors construit de 1778 à 1783 en blocs de granit, afin de faire face aux besoins en eau. Le plan d'eau créé est bordé de hêtraies et de quelques zones humides et tourbières.



Plan d'eau de Lampy le Neuf (oct. 2007)



Barrage de Lampy le Neuf (oct. 2007)

➤ Histoire :

L'idée de relier l'océan atlantique à la mer méditerranée pour éviter de contourner la péninsule ibérique existe depuis l'époque romaine. Mais le premier projet vraiment viable émane de Pierre-Paul Riquet, qui résout enfin le problème de l'alimentation en eau du canal.

A l'origine Riquet pensa ainsi son système d'alimentation :

- les eaux sont captées à la prise d'eau d'alzeau et transportées par la Rigole de la Montagne jusqu'au Conquet où elles sont déversées dans le Sor ;
- les eaux du Sor sont ensuite captées au Pont-Crouzet et transportées dans la Rigole de la Plaine jusqu'au Bassin de Naurouze ;
- les réservoirs destinés à alimenter les rigoles sont établis dans le même temps (chaussée du Lampy Vieux, bassin de Saint-Ferréol).

C'est en 1662 que Pierre-Paul Riquet présente son projet à Colbert. La réalisation du système d'alimentation débute par la construction de rigoles d'essai. Le 27 mai 1665, le roi demande de commencer les travaux de la rigole d'essai de la Montagne, afin d'amener les eaux de l'Alzeau jusqu'au Sor. Cette Rigole de la Montagne sera vite abandonnée au profit de la Rigole de la Montagne Noire. En effet à l'origine Riquet pensait pouvoir amener gravitairement à Naurouze les eaux du Sor et de son affluent, le Laudot. Mais le débit du Sor étant trop faible, il décida de le renforcer par les eaux des ruisseaux du versant méditerranéen de la Montagne Noire.

Dès 1666, Louis XIV publiait l'édit annonçant la jonction des deux mers, par un canal de communication. Les travaux du Canal du Midi commencent en 1667 avec 2000 ouvriers, et ils seront jusqu'à 12 000 au plus fort du chantier. Le Canal Royal du Languedoc est inauguré en 1681, et les travaux sont définitivement réceptionnés en 1685, cinq ans après la mort de Pierre-Paul Riquet.



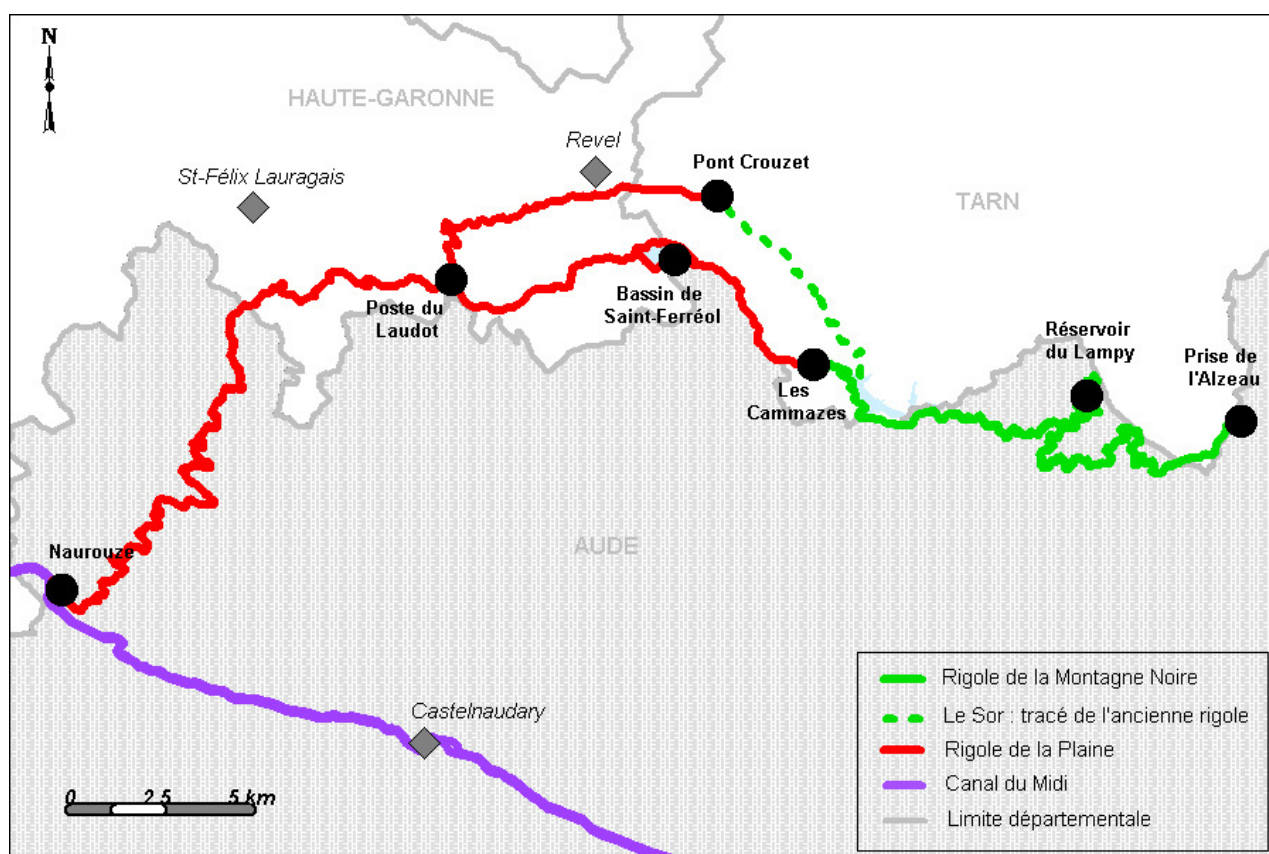
A partir de 1686 Vauban parachève l'œuvre de Riquet par la construction de divers ouvrages sur le Canal et sur les Rigoles. De 1687 à 1691, il allonge notamment la Rigole de la Montagne Noire au-delà du col du Conquet jusqu'à la voûte des Cammazes, pour lui faire emprunter le lit du Laudot et rejoindre le réservoir de Saint-Ferréol.

Après les réalisations majeures de Riquet puis Vauban, de nouveaux ouvrages seront encore réalisés, témoignant de l'évolution des sciences hydrauliques et des techniques de construction.

➤ Activités humaines :

- Tourisme : plan d'eau du Lampy Neuf (parking aménagé), promenade sur le chemin de halage de la Rigole. Cinq possibilités d'accès à la Rigole en véhicule : Cabanelles, Galétis, Lampy, épanchoir de Conquet, Plo du Four.
- Pêche dans la Rigole et dans le plan d'eau du Lampy Neuf.
- Prises d'eau ponctuelles pour la commune de Saissac et l'usage agricole.

Document cartographique :

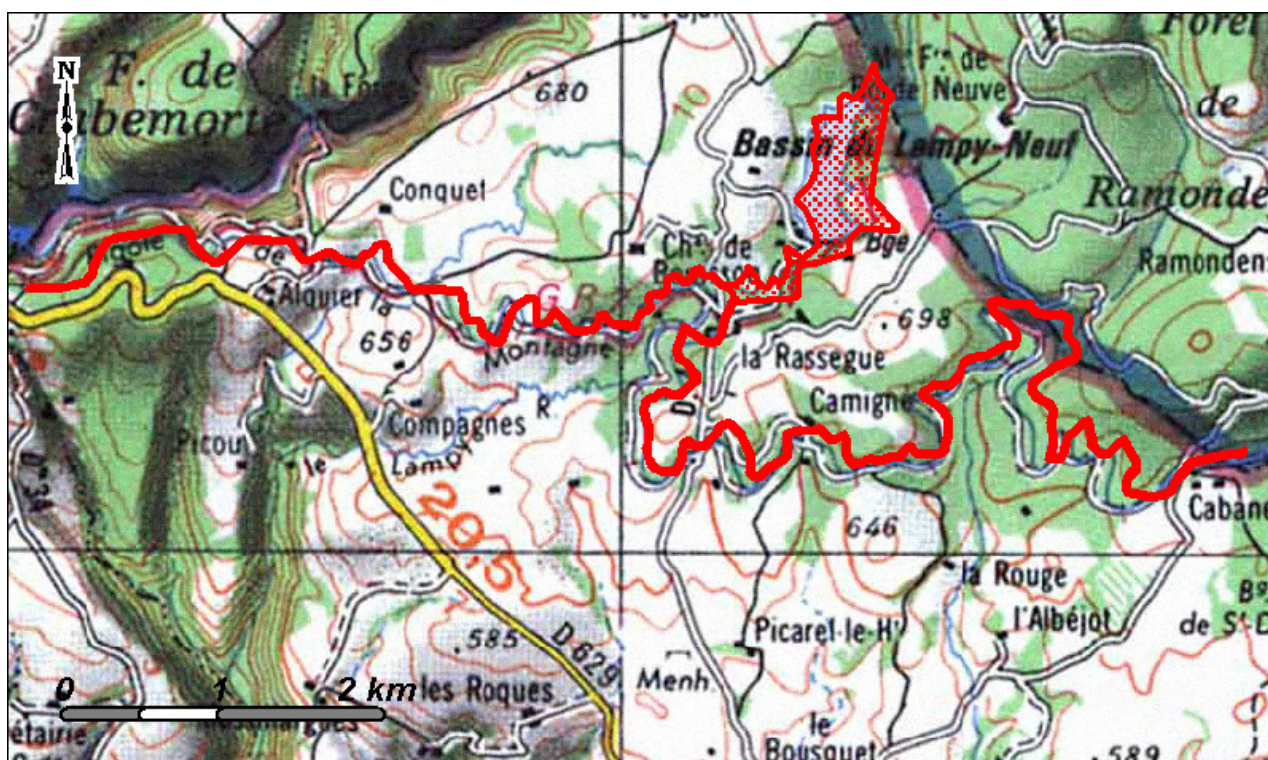


Ci-dessus : Le système d'alimentation du Canal du Midi : site classé de la Rigole de la Montagne Noire en vert, site classé de la Rigole de la Plaine en rouge, et une partie du site classé du Canal du Midi en violet. (Source : DIREN LR).





Ci-dessous : En rouge la séquence audoise de site classé de la Rigole de la Montagne Noire.
Fond de carte : IGN BD Carto 1/100 000°. <http://carto.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/>



Etat des lieux et enjeux :

- **Evolution du périmètre classé :** Pas de modification.

- **Etat actuel de conservation du site :**

La Rigole de la Montagne Noire n'a pas subi de transformations importantes depuis sa construction, mis à part qu'aujourd'hui elle participe non seulement à l'alimentation du canal, mais aussi au remplissage du plan d'eau des Cammazes (elle assure le transit d'eau entre le barrage de la Galaube en amont et le barrage des Cammazes).

De nombreux ouvrages sont en mauvais état : ponts dégradés, parapets endommagés, déchaussement et éboulements des perrés maçonnés, bâtiments d'exploitation en ruine, ancien bassin du Lampy Vieux laissé à l'abandon...

- **Problèmes :**

- Points noirs paysagers : bâtiments privés de mauvaise qualité architecturale en bordure de la Rigole ; aménagements banalisés ...
- Ouvrages et bâtiments annexes à la Rigole dégradés ou ruinés.
- Mise en valeur insuffisante du site.

Inventaires et mesures de protection concernant le site classé :

- **Inventaires concernant le site classé :**

- ZNIEFF [n°4085.0015](#), type 1, « Bassin du Lampy », 83 ha.
- ZNIEFF [n°0000.4085](#), type 2, « Montagne Noire Occidentale », 56 000 ha.

- **Autres mesures de protection touchant le site classé :**



- L'ensemble du Canal du Midi est inscrit depuis 1996 sur la liste UNESCO du Patrimoine Mondial de l'Humanité, dans la catégorie « paysage culturel ».
- Site classé « Canal du Midi » (Arrêté du 4 avril 1997), 1298 ha
- Site inscrit « Bassin de Lampy » (Arrêté du 29 janvier 1944), 222 ha.
- Site inscrit « Prise d'eau de l'Alzau et lieu-dit la Galaube » (Arrêté du 24 janvier 1945), 32 ha.
- Monuments historiques inscrits : Chaussé de Coudières (Arfons) ; Prise d'eau de l'Alzeau (Arfons) ; tunnel des Cammazes (Les Cammazes).

Gestion du site et principes d'action :

➤ Propriétaires fonciers :

Etat : la totalité du site classé appartient au Domaine Public Fluvial.

➤ Gestionnaires et orientations pour la gestion du site :

A partir des années 90 les différents services de l'Etat et les collectivités engagent un renforcement de la gestion et de la protection du Canal du Midi. En effet après la disparition du transport de marchandise, la gestion de l'ouvrage est réorientée vers la conservation et la réhabilitation du patrimoine, en cohérence avec les activités touristiques.

Suite à l'inscription à l'UNESCO de ce patrimoine, la France met en œuvre des outils nationaux pour assurer la protection et la valorisation du Canal du Midi. C'est dans ce contexte que plusieurs classement au titre des sites ont été réalisés, concernant non seulement l'ouvrage du Canal du Midi (1997) mais aussi le système d'alimentation duquel il dépend (Rigole de Montagne Noire en 1996 et Rigole de la Plaine en 2001).

Le service délégué à la gestion du Canal du Midi et des Rigoles d'alimentation est le Service de la Navigation de Toulouse. C'est l'organisme décentralisé de Voies Navigables de France (**VNF**), établissement public national à caractère industriel et commercial chargé de la gestion, entretien et exploitation du Canal du Midi.

Les communes que traverse la Rigole de la Montagne Noire peuvent jouer un rôle dans la conservation et la valorisation touristique de la Rigole. Certaines proposent des petites randonnées balisées empruntant le chemin de halage ; le plan d'eau du Lampy a été aménagé pour accueillir le public (aire de stationnement). Bien que la Rigole puisse représenter un atout touristique et patrimonial majeur, aucun projet global de valorisation n'a encore vu le jour.

La gestion administrative du site classé de la Rigole de la Montagne Noire (autorisations de travaux, suivi des contentieux...) est effectuée par les deux Directions Régionales de l'Environnement (**DIREN** Midi-Pyrénées pour la partie tarnaise, et DIREN Languedoc-Roussillon pour la partie audoise). La DIREN Midi-Pyrénées est à l'initiative de la réalisation du **Cahier de Gestion du site classé**.

Ce Cahier de Gestion est un document de référence pour l'ensemble des acteurs intervenant dans la gestion de la Rigole de la Montagne Noire. Il a fait l'objet d'une concertation afin de déterminer des règles de gestion communes, qui reposent sur trois axes : connaissance approfondie et partagée du patrimoine de la Rigole ; approche concertée des enjeux d'évolution ; projet de gestion active du site.

Ce Cahier de Gestion définit ainsi plusieurs recommandations générales :

- Renforcer la **cohérence et la qualité de l'ouvrage** : remise en état et entretien des ouvrages ; suppression ou intégration des éléments perturbateurs ; assurer la continuité du cheminement ; organiser une modélisation des ouvrages nouveaux.
- Conjuguer l'**évolution hydraulique** du vecteur d'eau et le **respect du patrimoine** : établir des cahier des charges adaptés ; ne pas excéder des niveaux d'eau incompatibles avec les ouvrages constitutifs du patrimoine.
- Préparer et **accompagner les futurs usages du site** : élaborer une stratégie globale d'utilisation du site, avec un schéma d'ensemble de valorisation, et des schémas sectoriels d'aménagement.

- Encadrer la **dynamique du paysage** et des abords : entretien courant des boisements et espace d'emprise ; renouvellement ou remplacement des plantations condamnées ou superflues ; gestion de l'évolution du patrimoine bâti riverain.

Ce Cahier de Gestion identifie également des principes d'intervention pour les ouvrages hydrauliques, et des fiches techniques relatives à la conservation et à l'entretien de la Rigole.

Sources :

C.E.B.T.P., A. PERE, J.-P. VIGNES, M. VERROT, mai 1998, *Cahier de gestion du site de la rigole de la Montagne Noire*, DIREN Midi-Pyrénées.

CAUE HAUTE-GARONNE, 1994, *Canal Royal du Languedoc, le partage des eaux*, Ed. Loubatières, Toulouse.

MORAND J., 2000, *Le Canal du Midi et Pierre-Paul Riquet*, Edisud, 143 p.

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE, *Le Canal du Midi : proposition d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO*.

<http://www.canaldumidi.com/Montagne-Noire/Alzeau/Alzeau.php>

<http://www.canalmidi.com/alimeau.html>

[http://www.canal-du-midi.org/fr/canal/le parours/la rigole d alimentation.aspx](http://www.canal-du-midi.org/fr/canal/le_parours/la_rigole_d_alimentation.aspx)

<http://garric.free.fr/canal.htm>

<http://www.iiahmn.fr/ressources/la-ressource-montagne-noire>

